

5.0 crédits

45.0 h

2q

Enseignants:	Dorssemont Filip ; Du Bled Sophie ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> -- Exposé de l'histoire des relations collectives du travail -- Examen des sources de droits en matière de relations collectives du travail aux différents niveaux et sous ses diverses formes ; organisation internationale du travail, Conseil de l'Europe, Union européenne, Etat fédéral, régions, communautés -- présentation des acteurs : organisation représentative des travailleurs, organisation représentative des employeurs et pouvoirs publics -- Analyse des lieux et structures de concertation : conseil national du travail, commission paritaire, délégation syndicale, conseil d'entreprise (comité d'entreprise européen), CPPT -- Examen des différents modes d'intervention des acteurs : information, consultation, négociation -- Statut juridique des résultats de la négociation collective : accord interprofessionnel, protocole, conventions collectives de travail -- Les conflits collectifs du travail : définition, typologie, statut juridique de la grève, règlement des conflits collectifs
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> -- Connaissance de l'histoire des relations collectives du travail, particulièrement sous l'angle de ses expressions juridiques. Une conception analytique et critique des acteurs sociaux, des lieux et structures de leurs confrontations ainsi que de leurs modes d'intervention -- Une bonne compréhension des techniques de formalisation des résultats de la négociation collective et particulièrement de la convention collective de travail -- Introduction à une réflexion juridique au sujet des conflits collectifs du travail et de leur règlement <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>A. Partie théorique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cours, proposition de contrat pédagogique, interrogation de demandes particulières des étudiants + débat du cours portant le cadre de référence.(PP). - Présentation du projet d'Etat social actif sur base du diagnostic de deux auteurs P. Rosanvallon et A. Giddens (PR). - Le paradigme de l'Etat social actif en regard du paradigme keynésien et du paradigme dit du consensus de Washington (PR). - Les fondements économiques du système belge de sécurité sociale (PP). - Les fondements institutionnels du système belge de sécurité sociale: les caractéristiques institutionnelles du modèle belge de sécurité sociale. Discussion avec Paul Palsterman (PP,PR). - La sécurité sociale et l'intégration européenne. (PP) - La sécurité sociale et la réforme des institutions: la question de la décentralisation. Discussion avec Jos Berghmans de la Kuleuven (PP) - synthèse et conclusion. <p>B. analyse, changements et discussion.</p>
Autres infos :	Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé; du soir et/ou du samedi matin.
Cycle et année d'étude: :	<ul style="list-style-type: none"> > Master [120] en gestion des ressources humaines > Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)

Faculté ou entité en charge:	TRAV
------------------------------	------